

NOUVELLES DU STNAI-RT

Partenariat canadien pour la qualité en radiothérapie | Institut canadien d'information sur la santé

Le SNAI-RT en chiffres

Centres participants: 22

Provinces participantes: 5

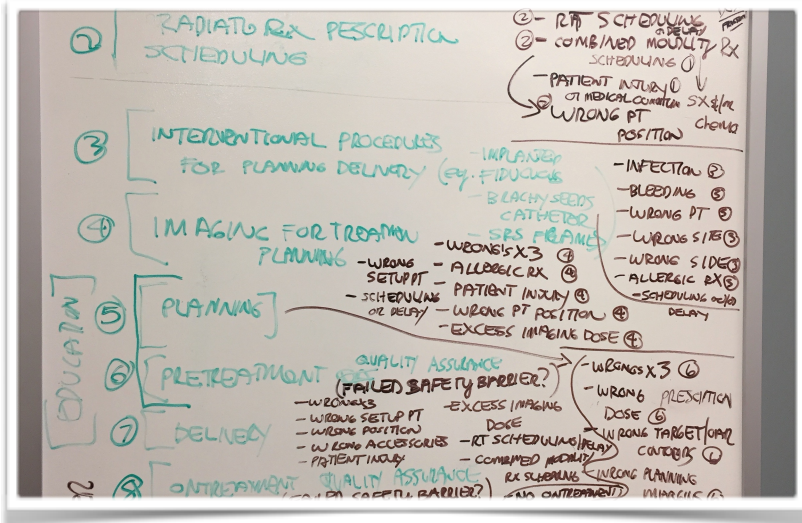
Accidents et incidents soumis en date de février: 1 299

Continuez de soumettre vos accidents et incidents au SNAI-RT

Bien que 22 établissements aient accepté de participer au projet pilote du Système national de déclaration des accidents et incidents – radiothérapie (SNAI-RT), ces centres ne soumettent pas tous des données.

Cet écart serait dû en partie au temps nécessaire pour remplir et signer une entente de service. Néanmoins, si une formation supplémentaire pouvait aider les utilisateurs de votre centre à participer pleinement, communiquez avec nous à sndai@icis.ca.

À mesure que des ententes seront conclues, le personnel de l'ICIS sera à votre entière disposition. Il veillera à ce que vous compreniez bien le processus de soumission des données sur les accidents et incidents, de sorte que votre centre bénéficiera au maximum de la déclaration au SNAI-RT.

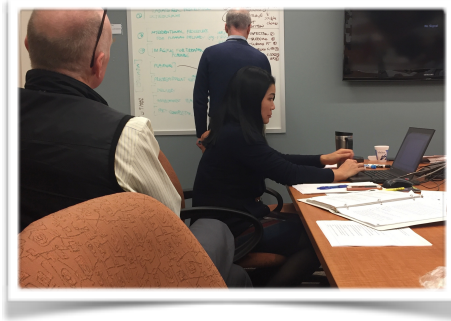


Projet pilote du SNAI-RT: l'utilisation des données pour une amélioration du système

Au terme de plusieurs mois de soumission de données sur les accidents et incidents et d'un sondage auprès des utilisateurs inscrits, l'ICIS et le PCQR doivent examiner une grande quantité de données. En novembre 2016, les 2 organisations se sont rencontrées pour examiner les tendances relatives à la soumission et pour recommander une série de possibles améliorations du SNAI-RT. Les changements proposés portaient sur

- un fichier minimal en vue d'améliorer la qualité et la cohérence;
- la fonctionnalité du système de déclaration;
- la communication avec les sites;
- l'efficacité de la formation.

L'ICIS a commencé à mettre en œuvre les changements



Votre centre a-t-il signé une entente de service?

L'entente de service établit la structure juridique permettant à votre centre de soumettre à l'ICIS des données sur les accidents et incidents. L'entente demeure en vigueur, mais pour que la participation puisse continuer, les annexes doivent être révisées dès la fin d'un projet pilote.

Les commentaires formulés lors du sondage nous ont appris que dans la plupart des centres, le processus de révision et de signature des ententes a pris plus de 5 heures. L'ICIS, en collaboration avec les nouveaux centres, verra à simplifier ce processus dans la mesure du possible.

Pour en savoir plus ou pour entreprendre un processus d'entente de service, communiquez avec l'ICIS à sndai@icis.ca.

À surveiller

RT. Pour en savoir plus, visitez le site du Partenariat canadien pour la qualité en radiothérapie (pcqr.ca).

proposés en janvier 2017 et prévoit diffuser les premières nouvelles à ce sujet au printemps.

Le type de problème vous a-t-il posé des difficultés?

Dans le SNDAI-RT, l'élément de données Type de problème sert à préciser la nature du problème du point de vue de son incidence sur le patient ou, dans le cas d'un préjudice évité de justesse, de l'incidence qu'il aurait eu sur le patient si le problème n'avait pas été détecté, par hasard ou par suite d'au moins une mesure de sécurité. Le type de problème Autre est attribué à 42 % des accidents et incidents lors des essais pilotes, ce qui en fait l'option de loin la plus utilisée. Selon les réponses au sondage, cette utilisation excessive de la valeur Autre serait attribuable à des valeurs manquantes, redondantes ou se chevauchant, et à une hiérarchie non intuitive.

De plus, l'élément Type de problème secondaire, devant permettre à l'utilisateur de classer des problèmes connexes associés à la cause fondamentale du problème, a été mal utilisé et a entraîné de la confusion.

Par conséquent, à des fins d'amélioration de la qualité, le PCQR et l'ICIS ont recommandé de supprimer l'élément Type de problème secondaire et de redéfinir les valeurs de l'élément Type de problème principal. Vous trouverez dans la nouvelle version mise à jour

- 7 nouvelles valeurs et 2 valeurs résultant de la fusion de 4 valeurs redondantes;
- des précisions sur la description et la définition de 6 valeurs;
- la suppression du format hiérarchique, ce qui permet à l'utilisateur de choisir parmi 23 valeurs.

Utilisation des données pilotes pour préciser les facteurs contributifs

Dans le contexte du SNDAI-RT, un facteur contributif est une circonstance, une action ou une influence qui a pu être à l'origine d'un accident ou d'un incident ou qui a augmenté le risque qu'un accident ou un incident survienne. Le fichier de données initial comportait 4 groupes, 4 sous-groupes et 26 valeurs de facteurs contributifs. Les données pilotes sur les accidents et incidents indiquaient que les utilisateurs ne faisaient pas de distinction entre les valeurs, ce qui occasionnait une incohérence dans la codification et possiblement une surutilisation des valeurs Processus clinique — Non sélection de la bonne règle et Processus Clinique — Circonstances liées au patient. Sur le plan de l'apprentissage, la codification adéquate des facteurs contributifs peut aider les centres à mieux comprendre l'étendue et la gravité des défaillances systémiques qui ont causé ou qui auraient pu causer un accident ou un incident. Afin de préciser davantage la codification, l'ICIS et le PCQR recommandent

- a modification du nom de 8 valeurs pour qu'ils soient plus clairs;
- l'ajout de 3 nouvelles valeurs pour combler les lacunes cernées dans le processus de codification;
- la fusion de 14 valeurs dans 5 nouvelles valeurs;
- la suppression du format hiérarchique, ce qui permet à l'utilisateur de choisir parmi 17 valeurs.

Cours en ligne sur la gestion et la connaissance des accidents et incidents en radiothérapie

Compte tenu de la nécessité croissante d'augmenter le nombre de spécialistes de la gestion et de la connaissance des accidents et incidents, et pour appuyer l'expansion continue et l'utilité du SNDAI-RT dans tous les centres du pays, le PCQR lance un cours en ligne sur la gestion et la connaissance des accidents et incidents en radiothérapie à l'aide du Système national de déclaration des accidents et incidents — radiothérapie (SNDAI-RT).

Ce cours en ligne de 6 semaines sera donné par des spécialistes canadiens des accidents et incidents en radiothérapie. Il comprendra des conférences Web hebdomadaires de 60 minutes et une vingtaine d'heures de travaux de cours. La participation aux conférences Web et l'exécution des travaux en ligne mèneront à l'obtention d'un certificat de réussite.

Voici les objectifs du cours :

- I. Comprendre l'importance de l'examen, de la connaissance et de la déclaration des accidents et incidents et connaître les fondements de la méthodologie d'analyse des accidents et incidents, y compris le cadre de déclaration de l'Institut canadien pour la sécurité des patients (ICSP) et le protocole d'examen des accidents et incidents de Londres.

2. Comprendre l'ensemble des lignes directrices de l'ICSP sur l'examen des accidents et incidents lors d'événements complexes.
3. Connaître et utiliser le SNDAI-RT et ses principales caractéristiques, notamment le fichier minimal et les outils analytiques.
4. Collaborer avec des communautés de praticiens qui favorisent le renforcement des capacités en apprentissage, la formation continue et la participation à l'examen, la déclaration et la connaissance des accidents et incidents.

Vous trouverez bientôt au pcqr.ca des renseignements détaillés sur le cours, la liste des formateurs et le formulaire d'inscription.